Mise en ligne : 1er juin 2017.
Dernière modification : 17 octobre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

AGENCE RADIOTÉLÉGRAPHIQUE DE L'INDOCHINE ET DU PACIFIQUE (A.R.I.P.) filiale de la CSF et d'Havas

Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1er juillet 1923)

Le 29 mai 1923, M. le résident supérieur du Tonkin a informé à la chambre de commerce de Hanoi que des pourparlers étaient engagés avec la Compagnie générale de télégraphie sans fil [CSF] en vue de créer, sous la dénomination « Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique », une société anonyme française qui assurerait un service d'information politiques, commerciales, financières et économiques entre l'Europe et l'Extrême-Orient, indépendant du communiqué journalier émanant de la station de Bordeaux et lui a demandé quels renseignements provenant d'Europe ou d'Extrême-Orient ses ressortissants désiraient particulièrement voir fournir par cette agence, en spécifiant les sources (Bourses, agences, etc.) capables de donner ces renseignements.

La chambre a estimé que cette agence devra, avant tout, mettre en service les radiolettres Indochine-France et s'efforcer de communiquer plus rapidement au commerce et à l'industrie locaux les cours commerciaux auxquels les fers et aciers devront être ajoutés.

———————————————

(*Les Archives commerciales de la France*, 10 septembre 1924)

Paris. — Formation. — Soc. anon. dite AGENCE RADIOTÉLÉGRAPHIQUE DE L'INDO-CHINE ET. DU PACIFIQUE, 79, b. Haussmann. — 75 ans. — 500.000 fr. — 20 août 1924. — *Journ. Spéc. Sociétés*.

———————————————

EN INDOCHINE
(*Revue coloniale*, octobre 1924)

L'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique vient d'être constituée en société anonyme dont le siège est à Paris, 79, boulevard Haussmann, et dont l'objet comporte l'établissement de tous services d'informations politiques, commerciales, financières et économiques entre l'Europe et les pays du Pacifique, notamment par transmissions radiotélégraphiques. Le capital social est fixé à 500.000 francs et divisé en 1.000 actions de 500 francs chacune, et pouvant être ultérieurement porté à 1 million de francs.

Le conseil d'administration est composé de : MM. Henri Bousquet, président de Radio-Maritime, de la Compagnie générale de T. S. F., de la Société française radio-électrique, vice-président de la Compagnie Radio-France ; Émile Girardeau, administrateur délégué de la Compagnie générale de télégraphie sans fil [CSF],

administrateur-directeur de Radio-France et de Radio-Électrique, administrateur de Radio-Maritime ; Alphonse Fondère [1], administrateur délégué de Radio-Électrique et administrateur de plusieurs affaires coloniales ; Charles Houssaye [2], administrateur délégué de l'Agence Havas.

———————————

Annuaire général de l'IC frse, 1925, p. 37 :
J. Picard, directeur de l'agence de Hanoï.

———————————

Syndicat de la presse cochinchinoise
(*L'Écho annamite*, 2 janvier 1925)

Un certain nombre de directeurs de journaux, régulièrement convoqués, se sont réunis au siège du syndicat le 23 décembre à 16 h., à l'effet d'entendre M. Mangard, directeur de l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique, au sujet d'un nouveau régime de communications radiotélégraphiques ; étaient présents à cette réunion les directeurs ou représentants des journaux : l'*Impartial*, le *Courrier saïgonnais*, l'*Opinion*, le *Réveil saïgonnais*, le *Temps d'Asie*, la *Presse Indochinoise*, le *Progrès Annamite*, l'*Écho annamite*, le *Luc-Tinh-Tan-Van*, le *Cong-Luan-Bao*, le *Nhut-Tan-Bao,* le *Dong-Phap-Thoi-Bao*, le *Trung-Lap Bao*.

La *Tribune indigène*, le *Bulletin financier,* l'*Indochine Nouvelle*, l'*Extrême-Asie*, empêchés, s'étaient fait excuser.

M. Mangard fait connaître qu'aux termes du sujet à l'étude, l'Agence radiotélégraphique se substituerait à l'agence économique de l'Indochine, qui, actuellement, fournit au gouvernement général de l'Indochine les informations du jour que le gouvernement général, à son tour, communique à la presse.

L'Agence radiotélégraphique recevrait du gouvernement général de l'Indochine une subvention et les journaux ayant faculté de s'abonner supporteraient de ce fait une dépense pouvant aller de deux cents à trois cents piastres par mois. M. Mangard précise qu'il ne s'agit pas de réaliser une opération financière, mais seulement d'intensifier la propagande française.

M. de Lachevrotière, président du Syndicat de la Presse, constate que l'économie du projet de M. Mangard se résume dans un accroissement des charges des journaux indochinois.

M. le colonel Sée pose une question précise : Tous les journaux indochinois sont-ils en mesure de supporter une semblable charge ?

Il fait remarquer que les journaux anglais des Straits et l'Extrême-Orient reçoivent du gouvernement anglais, les communiqués, sans débours ni charges d'aucune sorte.

M. Marquis remercie la société radiotélégraphique de ses bonnes intentions, mais constate que la proposition va à l'encontre des intérêts de la presse en ce pays.

M. de Lachevrotière, ayant constaté que tous les journalistes présents sont formellement opposés à l'ensemble du projet, propose d'adresser aux directeurs de

---

[1] Alphonse Fondère (Marseille, 1865-Addis-Abéba, 1930) : administrateur colonial, puis administrateur de sociétés, président des Messageries fluviales du Congo. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Messageries_fluviales_Congo.pdf

[2] Charles Houssaye : né à Equemauville (Calvados), le 9 juillet 1876. Collaborateur de l'agence Havas (1891-1896). Au secrétariat de l'agence Havas à Paris (1er juillet 1896). Secrétaire général (octobre 1902), puis directeur général (mai 1904). de l'agence Havas pour l'Amérique du Sud, à Buenos-Ayres. Administrateur (juillet 1912), puis vice-président de l'agence Havas. Administrateur de la Compagnie d'assurances Le Recours (1923), de l'Entreprise Buffet et Herbelin à Porto-Novo (Dahomey)(1926) et de sa suite, les Grands Travaux africains à Conakry (Guinée). Commandeur de la Légion d'honneur du 13 mars 1930.

journaux tonkinois, individuellement, un télégramme pour leur demander leur avis à ce sujet et leur point de vue (adopté).

La séance est levée à 18 heures.

Le secrétaire général :
LAUGIER

Le président :
DE LACHEVROTIÈRE.

———————————

L'AGENCE RADIOTÉLÉGRAPHIQUE DE L'INDOCHINE ET DU PACIFIQUE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 mai 1925)

[…] Voici quelques exemples de la façon dont l'Agence Indopacifi travaille :
Communiqué de l'agence Indopacifi du 23 avril 1925.

Le règlement chinois

Harbin. — Une édition spéciale du *Journal de Pékin* publie le texte de l'accord franco-chinois signé le 12 avril.

En ce qui concerne la rétrocession de la part française de l'indemnité des Boxers, les grandes lignes stipulent :

1° — Abandon par la France de deux années de l'indemnité en faveur de la Chine.

2° — Le reliquat dû par la Chine transformé en dollars-or américains avancé en 23 annuités à la Banque Industrielle de Chine pour gager un emprunt aux États-Unis de 0 % amortissable pendant la même période par la Banque.

3° — Libération par la Banque des actions appartenant au Gouvernement chinois.

S'il y a une agence à Pékin, pourquoi la nouvelle vient-elle de Kharbin ?

L'accord a été signé le 12 avril et c'est le 23 que l'agence nous en informe. […]

———————————

LA PRESSE INDOCHINOISE ET L'AGENCE INDOPACIFI
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1925)

Nous recevons du Syndicat de la Presse de Cochinchine, copie du télégramme qu'elle adresse ce jour à M. le gouverneur général.

« Syndicat Presse cochinchinoise adressant respectueusement à vous, déclare joindre son énergique protestation à celle de la Presse tonkinoise. Se refuse à verser la moindre redevance à A. R. I. P. pour radios communiqués au public indochinois. Est inadmissible que compagnie subventionnée par Indochine exploitant matériel appartenant à Colonie prétende faire payer les quelques maigres renseignements fournis au public. Estimons au surplus que seule raison être A. R. I. P. est diffusion pensée française et que Presse indochinoise en publiant télégrammes l'aide en sa propagande. Est donc inadmissible qu'on prétende nous faire payer services que nous rendons ainsi. Chargeons président conseil colonial de Lachevrotière défendre notre requête. Comptant sur votre bienveillance, vous prions agréer assurance notre respectueux dévouement.

Syndicat Presse cochinchinoise

Tous nos confrères du syndicat, ajoute le télégramme, joignent leur énergique protestation à celle Presse tonkinoise contre prétention A. R. I. P. De Lachevrotière, président honneur notre syndicat, est chargé puisque monte à Hanoi Conseil

gouvernement défendre intérêts de la Presse étroitement liés ceux du Public indochinois.

———————————

Monsieur Varenne aux courses
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 décembre 1925)

Nous avons vu M. le gouverneur général Varenne aux courses du 20 décembre, très entouré par des hommes d'affaires et suivi de près par certains Cochinchinois. On chuchotait que certaines personnes fondent de grands espoirs sur ce socialiste car si la doctrine socialiste voit dans le monopole le dernier stade de l'évolution vers l'étatisme complet, c'est, en attendant l'étatisation, un fameux filon. On parlait de la ferme des jeux, déjà en principe accordée, disait-on. Cette ferme, serait, en effet, donnée sous le manteau de la cheminée, un bien savoureux fromage pour quelques rats. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Et nous voyons, nous, un autre monopole poindre à l'horizon : le monopole de la presse.

Nos confrères quotidiens sont allés, un peu timidement, se plaindre auprès de M. Varenne d'un des premiers symptômes de ce monopole, symptôme que nous avons, nous, signalé il y a huit mois, mais dont nos confrères, pourtant bien plus intéressés que nous, se sont aperçus le jour où ils ont senti la première morsure.

M. Varenne, soit qu'il ignorât lui-même la question et ne fit que répéter les explications de M. Lochard, soit qu'il fût d'ores et déjà renseigné, les a reçus avec d'aimables paroles mais complètement déçus par ses conclusions : « Rien à faire, l'Indochine est liée avec les hommes d'affaires de la Société Indopacifi, par un contrat secret, dont je ne peux que vous indiquer les grandes lignes[3] . » Eh bien ! nos confrères ne sont pas plus avancés que nous en avril ; ils vont se mordre les doigts de n'avoir pas, dès le début, suivi l'*Éveil économique* dans sa courageuse attaque du printemps dernier.

Il était encore temps : peut être, est-il aujourd'hui trop tard. Ce que nous avions vaguement entrevu il y a huit mois, cette chose à peu près incroyable cent vingt ans après Napoléon 1er, le monopole de la presse, nous en distinguions nettement le bout du nez, au-dessus de la belle barbe de M. Varenne, dimanche dernier aux Courses.

Eh bien, nous offrons, nous, pour le monopole de la presse en français, rien que pour le Tonkin, 75.000 $ par an, et 75.000 pour la reprise du projet de 1914 du monopole de la presse indigène, soit 150.000 $ par an.

D'autres feront peut-être d'autres offres, mais nous, connaissant bien la question et nous rappelant en particulier le projet, très habilement étudié en 1914 par feu M. Schneider* pour le monopole de la presse et de la publicité en *quôc ngu*, voilà ce que nous offrons déjà. Pour le budget du protectorat, ce ne serait déjà pas à dédaigner.

———————————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1926)

Notre excellent confrère *L'Éveil économique* se plaint du fonctionnement très insuffisant de l'Agence Indopacifi qui, malgré la gratuité de ses télégrammes avec la colonie et dans la colonie et malgré la subvention de 90.000 piastres qui lui .est servie annuellement, ne donne que fort peu de nouvelles et voudrait faire payer 60 piastres l'abonnement à son bulletin.

---

[3] À savoir celles qu'a dévoilées l'*Éveil*.

On trouve en Indochine que cette agence va un peu fort et on espère que M. Varenne y mettra bon ordre.

———————

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1926)

Nous avons signalé dans notre dernier numéro que la presse du Tonkin se refusait à payer l'abonnement que l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique exige pour communiquer ses télégrammes. Le Syndicat de la presse cochinchinoise vient de se joindre à la presse du Tonkin et a envoyé le télégramme suivant à M. Varenne : « Le Syndicat de la presse cochinchinoise, s'adressant respectueusement à vous, déclare joindre son énergique protestation à celle de la presse tonkinoise et se refuse à verser la moindre redevance à l'A. R. I. P. pour les. radios communiqués au public indochinois. Il est inadmissible qu'une compagnie subventionnée par l'Indochine, exploitant un matériel appartenant à la colonie, .prétende faire payer les quelques maigres renseignements fournis au public... » M. de Lachevrotière a été chargé de défendre le point de vue de la presse devant le Conseil de gouvernement.

———————————

Réponse du 5 février de M. Léon Perrier, ministre des colonies,
à la question écrite posée le 26 janvier par M. Outrey, député de la Cochinchine,
relative aux dépenses de l'Agence économique de l'Indochine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 février 1926)

1° Aux termes du contrat intervenu le 26 avril 1924 entre le gouvernement général de l'Indochine et l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique, cette dernière ne doit à l'Agence économique de l'Indochine que cinq exemplaires de son *Bulletin quotidien* ; 2° l'Agence économique de l'Indochine n'a pas à intervenir dans le service du *Bulletin quotidien* de l'Agence radiotélégraphique ; 3° il appartient aux personnes, groupements ou journaux désireux de recevoir ce bulletin de s'adresser soit à l'Agence radiotélégraphique elle-même, soit a l'Agence Havas, chargée de la distribution. D'après les renseignements recueillis, M. Outrey recevrait le *Bulletin quotidien* de l'Agence radiotélégraphique depuis le 16 janvier dernier, dès qu'il en eût exprimé le désir à l'administrateur de la Société.

———————————

EN INDOCHINE
(*Annales coloniales*, 23 août 1926)

……

J'ai constaté avec une certaine surprise que le « Bulletin de l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique », dont le siège est à Paris, 20, rue La-Boétie, annonçait que M. Héraud aurait été nommé président du Conseil colonial.

……

———————————

Cercle sportif saïgonnais

———————

Séance du comité du lundi 28 mars 1927
(*Saïgon Sportif*, 1er avril 1927)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cercle_sportif_saigonnais.pdf

Admissions : Sont admis, membres du Cercle sous réserve de l'affichage :

À titre de membres actifs :

MM. Carré, L., directeur adjoint de l'Agence Radio [ARIP*], présenté par MM. Cavillon et Dupont.

———————

Vers l'autonomie indochinoise
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1927)

……

En France, nous ne sûmes rien de l'état d'esprit en Indochine et, feuilletant les communiqués de l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique, nous n'y trouvons aucune allusion. Cette agence ne se contenterait-elle pas d'être lamentablement insuffisante et voudrait-elle nuire à l'Indochine en servant d'écran entre l'opinion indochinoise et la France ?

Nous examinerons bientôt combien elle touche de l'Indochine pour la trahir.

……

———————

L'A. R. I. P. se moque du monde
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1927)

La façon dont l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique assure son service défie le bon sens des commerçants et particuliers français et la patience du contribuable indochinois.

On ne compte plus les protestations que soulève de tous côtés son fonctionnement et nous avons été nous-mêmes obligés, à diverses reprises, de nous en faire l'écho.

Il faut convenir qu'il est absolument impossible de se servir des informations que donne cette agence et les négociants qui espèrent y trouver des renseignements utiles et pratiques ont dû renoncer à faire le moindre crédit à l'A. R. I. P.

Prenons, au hasard, une information d'ordre économique. Nous lisons, par exemple, dans le radio de Saïgon du 12 mai dernier :

Indes Anglaises. Rangoon. — L'exportation totale du riz de Birmanie depuis janvier est ainsi répartie :

Aux Indes : 379.000 tonnes ;
Au Japon : 138.953 tonnes ;
A Ceylan : 137.340 tonnes ;
Dans la péninsule Malaise : 73.378 tonnes ;
En Angleterre : 72.194 tonnes.

L'exportation du riz dans les autres ports s'élève à 557.065 tonnes.

Voilà des chiffres qui, au premier abord, paraissent intéressants. En réalité, ils n'ont aucune valeur, et voici pourquoi :

D'abord, on ne dit pas à quelle date s'arrête la période envisagée. Est-ce le 10 mai, ou le 30 avril, ou le 15 avril, ou le 31 mars ?

Les chiffres s'appliquent-ils à trois mois ou à plus de quatre ? Cette seule incertitude enlève tout intérêt à l'information.

Ensuite, que signifie l'expression « dans les autres ports » ? Devons-nous comprendre : « l'exportation par des ports autres que Rangoon » ou « l'exportation vers des pays autres que ceux sus-mentionnés » ? Ce dernier sens est sans doute le bon, mais alors, l'A. R. I. P. considère les Indes et le Japon comme des ports ? Tout cela est bien bizarre.

Enfin, ce chiffre de 557.065 tonnes, pour lequel aucun détail n'est donné, paraît vraiment considérable. Joint aux chiffres précédents, il donne un total de 1.357.936 tonnes exportées pendant... mettons quatre mois ; cela fait plus de 4 millions de tonnes par an, quantité anormale, bien que la Birmanie soit le premier exportateur de riz du monde.

Il est logique de supposer que les pays destinataires dont on ne donne pas le détail ont reçu moins que l'Angleterre, c'est-à-dire moins de 72.000 tonnes. Il en faudrait au moins huit ayant absorbé chacun 70.000 tonnes de riz birman pour former ce total de 557.065 tonnes.

C'est très improbable et nous nous demandons s'il ne faut pas lire 55.000 tonnes au lieu de 557.000 tonnes.

Nous nous garderons de faire remarquer qu'il eût été intéressant de comparer la période envisagée avec la période correspondante de l'an dernier. Nous n'en demandons pas tant à l'A. R. I. P., nous ne lui demandons que des informations sûres et claires et n'exigeant pas une heure de réflexions, d'hypothèses et de recherches.

Quand créera-t-on un cours de critique verbale appliquée aux communiqués de l'A. R. I. P. ? Et, surtout, quand l'Indochine cessera-t-elle de jeter son argent par les fenêtres ?

D'autre part, l'A. R. I. P. nous expliquera-t-elle comment elle a pu annoncer dans son radio de Saïgon du 26 mai :

Chine, Harbin. — Les aviateurs français Coste et Rignot, partis de Paris dimanche, sont arrivés à Tchita hier. Ils survoleront la Mandchourie demain en route pour Tokyo.

On ne saurait se moquer plus cyniquement du monde.

———————————

A la Réunion. — Un volcan entre en éruption
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 juillet 1927)

À Saint-Denis de la Réunion, un volcan est entré en éruption, soulevant d'une trentaine de mètres le fond de la rivière.

Un séisme s'est produit, accompagné de lueurs et d'un bruit formidable.

Une trombe d'eau a causé des inondations à Saint-Benoît, emportant une usine, de conserves et un cinéma et démolissant un pont. Une personne a été tuée.

À Salazie, de nombreux éboulis se sont produits ; la route est complètement ravinée. On signale dans cette localité un mort et plusieurs blessés.

Action française.

N. D. L. R. — Cette nouvelle, il n'y avait pas de danger que l'A. R. I. P. nous l'apprît. Il y a cependant pas mal de Réunionnais en Indochine.

L'A. R. I. P.
Deux faits importants, entre cent, qu'elle passe sous silence
La liberté provisoire de M. Amédée Clémenti — L'affaire Alexis
(*L'Écho annamite*, 29 juillet 1927)

La presse locale se plaint souvent de la façon déplorable dont l'A. R. I. P. renseigne le public cochinchinois.

Que cela vienne de son incapacité, de son insuffisance, ou de la censure exercée par le gouvernement sur ses informations, peu importe.

Il est indéniable que nous sommes mal renseignés, voire pas renseignés du tout dans certains cas.

Ainsi, pour les nouvelles d'Indochine, l'A. R I. P. semble se borner à ne nous servir que celles ayant trait de près ou de loin à l'Administration.

Elle se moque du reste.

Mais le contribuable, lui qui contribue, comme son nom l'indique, à subventionner cette agence semi-officielle d'information, n'a nulle raison de se moquer.

Et il demande à en avoir pour son argent.

Citons deux exemples à l'appui de nos récriminations :

L'A. R. I. P. n'a soufflé mot de l'arrestation, puis de la mise en liberté provisoire de notre confrère du Nord M. Amédée Clémenti, directeur de l'*Argus indochinois*, inculpé dans l'affaire dont nos lecteurs sont au courant grâce à d'autres sources d'informations.

L'A. R. I. P. n'a pas parlé non plus de l'assassinat commis sur la personne d'un douanier européen, M. Noël, dans des circonstances particulièrement affreuses, par un ancien pilote du nom d'Alexis.

Ces deux affaires passionnent assez l'opinion publique du Tonkin pour que les Cochinchinois aient le droit d'en être informés.

Nous nous voyons donc obligé de nous substituer à l'agence officieuse d'information pour donner à nos lecteurs quelques détails sur la seconde affaire. […]

Mais qu'il nous soit permis de souligner, une fois encore, l'étrange façon dont l'A. R. I. P. renseigne le public cochinchinois.

Les deux affaires dont il s'agit ne sont, pourtant, pas d'ordre strictement privé, et il ne s'en produit pas tous les jours de semblables pour qu'on se dispense de nous en parler.

———————

(*Sénat*, 13 décembre 1927)

modifications avantageuses apportées aux contrats passés avec l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique

———————————

Pierre Jules François Georges DIDELOT, directeur

Né à Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne), le 7 août 1898.

Petit-fils du vice-amiral baron Octave François Charles Didelot (1812-1886) et d'Eugénie Rose Marie Delahubaudière (ou de la Hubaudière).

Fils de Georges François René Didelot (Brest, 29 juin 1868-Paris XVIe, 6 juin 1944), capitaine de vaisseau, et de Marie-Louise de Bouvet.

Marié à Saïgon, le 4 août 1928, avec Agnès Nguyên-huu Hão, nièce de Denis Lê-phat-An, banquier, et belle-sœur (1934) de l'empereur Bao-Dai. Dont :

— Monique (Saïgon, 10 août 1929)(ctesse de Verdalle la Romagère),

— Marie-Agnès (Paris VIIe, 18 janvier 1931) ép. Bon André de Lambert des Champs de Morel),

— Christiane (Saïgon, 24 juin 1933-Narbonne, 26 octobre 2022)(Mme Nicolas d'Andoque de Sériège),

— Marie Alix Yvonne Jacqueline *Sabine* (Dalat, 10 janvier 1937-Paris XVIe, 2 septembre 2022),

— et Jean-François (Dalat 13 avril 1941), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, cadre de banque.

———————

Polytechnicien.

Propriétaire, via son épouse, d'une plantation de caoutchouc de 290 hectares à Baria :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1931.pdf

———————

Décédé à Paris XVIe, le 15 nov. 1986.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 avril 1928, p. 2)

À l'agence hanoïenne de l'Arip. — Nous avons plaisir à saluer la venue à la tête de l'agence de Hanoï pendant le congé de M. Thibon, de M. Didelot monté ces jours derniers de Saïgon. Nous avons toujours entretenu d'excellentes relations de confraternité avec les représentants de l'Arip, gens de grande courtoisie et de commerce fort agréable.

À M. Thibon et à sa charmante famille nos meilleurs souhaits de bon séjour en France ; à M. Didelot nos souhaits très cordiaux de bienvenue.

———————

Une lettre de l'agence Indopacifi
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1928)

Nous avons reçu du directeur de l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique la lettre suivante datée du 2 juin :

« Monsieur le directeur et cher confrère,

Je suis véritablement très étonné de lire dans le numéro de l' « Indochine » du 20 mai 1928, à la page 141, première colonne, que l' « Impartial » se plaint de ce que

l'Agence Indo-Pacifi ne tienne pas l'Indochine au courant des fluctuations des cours du caoutchouc.

Or, nous envoyons tous les jours en Indochine les cours du caoutchouc sur Londres, disponible et à trois mois, sur New-York du disponible et à trois mois, le lundi, jeudi sur New-York du disponible à un, deux et trois mois, ainsi que les cours du disponible sur Paris ; de plus, tous les vendredis, dans une rubrique spéciale, nous donnons un résumé, qui compte souvent plus de soixante mots, sur la situation générale du caoutchouc dans les pays producteurs ; les éventualités du marché, les causes de hausse, de baisse ; les stocks du caoutchouc à Londres, les livraisons, les arrivages. Pouvons-nous faire mieux ? Je ne le crois pas, à moins, de consacrer uniquement le radio à la question du caoutchouc, ce qui, vous le savez, ne nous est pas possible.

Je compte, mon cher directeur et confrère, sur votre haute impartialité pour remettre les choses point.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur et cher confrère, avec tous mes remerciements, l'assurance de ma haute considération. »

Nous enregistrons volontiers cette protestation, mais il y a tout de même un fait : c'est que l' « Impartial » s'est plaint. Nous ne savons pas si sa plainte est absolument justifiée, mais, à diverses reprises, nous avons nous-mêmes signalé de grosses erreurs ou lacunes dans les dépêches de l'Indopacifi et jamais l'A. R. I. P. n'a essayé de nous démontrer que nous avions tort de n'être pas contents.

La vérité, c'est que les services de l'A. R. I. P. sont peut-être assurés par de bons techniciens et par des gens très consciencieux, mais il leur manque « le sens de l'Indochine », ils oublient d'annoncer les nouvelles intéressant spécialement la colonie et ils ne savent pas présenter en France les radios qui leur parviennent d'Extrême-Orient. Un mot, une comparaison, une explication suffisent bien souvent pour donner du relief et de l'intérêt à une dépêche qui, autrement, est jetée au panier par les grands quotidiens.

———————

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juin 1928, p. 2)

Agence radio pacifique. — M. Carré, le distingué directeur du bureau de Saïgon de l'Agence radio pacifique depuis neuf ans, vient de quitter le Sud pour rejoindre son nouveau poste.

M. Didelot, directeur général de I'A.R.I.P. par intérim, qui assure actuellement la direction du bureau d 'Hanoï viendra remplacer M. Carré.

On sait le personnel de choix que l'A.R.I.P. ; place a la tête de ses agences, c'est pourquoi nous avons toujours entretenu avec ces Messieurs les relations les plus courtoises en même temps que les plus agréables.

Nous verrons partir avec regret M. Didelot ; M. Carré trouvera ici le meilleur accueil.

———————————

Hyménée

(*La Tribune indochinoise*, 1er août 1928, p. 4)

Le baron Georges Didelot, officier de la Légion d'honneur, et la baronne Georges Didelot, ont l'honneur de vous faire part du mariage du baron Pierre Didelot, ancien élève de l'École polytechnique, Croix de guerre, leur fils, avec mademoiselle Agnès Nguyen-huu Hão, fille de M. et Mme Pierre Nguyen huu Hão.

Et vous prient d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée le samedi 4 août 1928, à 17 h. 30, en l'église Saint-Philippe, Chodui (Saïgon).

Aux nouveaux mariés, la T. I. *adresse ses vœux les meilleurs de bonheur ; à leurs parents ses sincères félicitations*

———————————

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1928)

Reviennent en France : MM. … Carré, directeur de l'A. R. I. P. …

———————————

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1929)

Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique. — Pour 1928, le dividende a été fixé à 10 %.

———————————

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1930)

L'Agence Havas a acquis les actions de l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique.

———————————

Hanoï

Dîner de la Banque franco-chinoise.

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1930)

M. le directeur de l'ARIP et Mme Thibon.

———————————

Cochinchine

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1931)

Sont repartis en France : … Didelot, directeur de l'Agence radiotélégraphique…

———————————

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 novembre 1930, p. 2)

Départ. — Prochainement nous quittera M. Didelot, directeur de l'A. R. I. P.

M. Didelot entretenait les meilleures relations avec la presse. Ses qualités, sa valeur professionnelle étaient fort appréciées par notre corporation. Nous lui devons des améliorations sérieuses dans le service d'informations, qui n'ont pas peu contribué à donner au public des nouvelles plus complètes d'Europe et du Pacifique.

M. Didelot nous quittera par l'*Athos-II* le 2 décembre prochain. Nous ne pouvons le laisser s'éloigner sans lui adresser nos meilleurs vœux de bon séjour en France. Au reste, ce séjour se ra mis à profit par M. Didelot qui, à Paris, s'occupera encore de nous.

M. Didelot sera remplacé par M. Durand, qui n'est pas non plus un inconnu parmi nous.

———————————

Défendons la langue française contre l'A.R.I.P.

par BARBISIER [Henri CUCHEROUSSET]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 avril 1931)

Notre langue constitue une bonne partie de notre patrimoine national ; défendons-là contre le charabia moderne.

Ici, en Indochine, l'A R.I.P. (nous ne parlons pas aujourd'hui de l'Administration) tend à en faire un ridicule patois. Nous sommes tout de même en droit d'exiger que les communiqués soient écrits en français. On alléguera que le personnel subalterne est ignare, que le personnel dirigeant est surchargé, que les textes informes recueillis par le poste de réception demandent un travail fou, si l'on veut en tirer un texte à peine cohérent, etc.

Nous répondrons que c'est bien dommage que la Direction de l'enseignement ait renvoyé en France cet excellent grammairien, poète et écrivain, qu'était M. Barquisseau, coupable de dignité professionnelle. Si les gens qui se respectent n'ont plus leur place dans l'enseignement, M. le gouverneur général aurait pu retenir ce professeur et le placer à l'A.R.I.P. pour traduire en bon français un intolérable charabia.

C'est ainsi que dans le communiqué du 20 mars, nous relevons :

Chauvinistes pour chauvins

Réagir défensivement pour : réagir (tout simplement) ou bien : se défendre. Mais ne nous plaignons pas trop. Demain, réagir, verbe d'une conjugaison trop difficile, fera, place à réactionner ou se réactionner.

Détrat pour Deprat. Cet ancien chef de service est trop connu au Tonkin pour qu'on ignore son nom exact ; il est même si bien connu et son rôle est si discuté, que l'A R.I.P. eût peut-être mieux fait de s'abstenir de commentaires. Nul, en effet, n'ignore que Herbert Wild consacre un magnifique talent de romancier à éreinter, en changeant à peine leur nom, ses anciens chefs, collègues et collaborateurs, ce qui n'est pas bien beau.

...*voudrait que les Anglais quittent l'Inde* pour : quittassent l'Inde.

Le bruit court que des désordres auraient éclaté.. Toute cette longue phrase se traduit en français par quatre mots : Des désordres *auraient* éclaté.

Perse. Le bruit court que des désordres ont éclaté. Ici, d'ailleurs, la faute est plus grave. Si les .désordres ont éclaté, ce n'est plus un bruit, c'est une nouvelle.

Tokio...! les sténographes avaient complètement falsifié le compte-rendu des débats. Ceux-ci se sont mis en grève. Qui ? ceux-ci ? Les débats, le compte-rendu ou les sténographes ?

Enfin, félicitons-nous qu'on n'ait pas écrit : les sténographistes ; ce sera pour plus tard.

Tokio. Les députés ont agressé les sténographes : Agresser. *O gia oï* ! Pourquoi pas agressive, agressivation, agressivationner, etc. ? Çà viendra.

Nous en appelons de l'A R.I.P. étourdie à l'A R.I.P. attentive, car son directeur local n'a pas l'excuse de l'ignorance et du manque de culture.

Et nous supplions nos confrères, Le Gac [du *Courrier d'Haïphong*], Joly, Pham Quynh, Michel [de l'*Ami du peuple indochinois*], Munier [de *France-Indochine*] et autres écrivains fidèles au bon vieux français correct et clair, de se joindre à nous pour lutter

contre la rapide déformation de notre langue par les gens trop pressés, les ignorants, les traducteurs et les fonctionnaires.

Le français a cessé d'être la langue diplomatique et, peu à peu, [il] cesse d'être la langue de l'élite mondiale.

C'est ainsi que l'autre jour, le programme du Cinéma Palace, qui se pique de parsemer sa publicité de lectures intéressantes, annonçait triomphalement que les républiques sud-américaines avaient adopté l'espéranto (au lieu du français). On ne saurait s'en étonner quand on pense que c'est la même source [Havas], qui alimente en radio-nouvelles les pays de l'Amérique du Sud et l'A R.I.P.

Belle propagande que celle qui conduit à l'abandon de. notre langue !

———————

TONKIN

Naissances

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1931)

Didelot Marie, fille du directeur de l'A.R.I.P., et de Mme née Agnès Hao, à Paris.

———————

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1931)

Sont arrivés à la Colonie : … Didelot, directeur général de l'A. R. I. P.…

———————

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre 1931, p. 2)

Prochain départ de M. J. G. Thibon. — Notre excellent ami M. G. Thibon, directeur de l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique, quittera Hanoï par l'accéléré de vendredi prochain 27 novembre à destination de Saïgon où il prendra le 4 décembre l'avion pour Paris. De là, il se rendra peut-être à Genève.

M. J. G. Thibon sera, probablement, remplacé pendant son absence à la tête de l'agence de Hanoï, par M. Didelot, de Saïgon.

Nous voyons partir avec regret M. J. G. Thibon qui, par son affabilité, sa haute courtoisie, son constant souci d'aider au mieux ses confrères, est un homme de relations tout à fait charmante.

Nous lui adressons nos souhaits de bon voyage et nous espérons qu'à son arrivée en France, il trouvera en parfaite santé madame J. G. Thibon et son charmant enfant.

———————

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1931, p. 2)

À l'A. R. I. P. — Nous revoyons avec le plus vif plaisir parmi nous M. Didelot, qui vient de Saïgon, prendre la direction de l'A.R.I.P. pendant l'absence de M. Thibon.

M. Didelot a laissé, lors de son premier passage à Hanoï, un excellent souvenir et il retrouvera de très vives sympathies.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

———————————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1932)

Sont repartis en France : MM. Thibon, directeur de l'A. R. I. P.…

———————————

Louis Durand, directeur à Saïgon
Ancien inspecteur de la Sureté
administrateur de la Cie caoutchoutière de Gia-nhan
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Caoutchoutiere_Gia-nhan.pdf
créateur de la plantation de Cau-dinh
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Plantation_Cau-dinh.pdf

———————————

Annuaire général de l'IC frse, 1933, p. 259 :
Louis Durand : dir. ARIP à Saïgon.
———————————

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juillet 1933, p. 2)

De Saïgon nous parvient la nouvelle de l'heureuse naissance survenue en cette ville le 24 juin dernier de Christiane, fille de Mme et de M. Didelot. le très sympathique directeur général des services d'Extrême-Orient de l'agence Arip.

Nous adressons à M. et à Mme Didelot nos meilleurs compliments et nos souhaits au bébé.

———————————

Annuaire général de l'IC, 1933, p. 521
AGENCE RADIOTÉLÉGRAPHIQUE DE L'INDOCHINE & DU PACIFIQUE.
89, boulevard Francis-Garnier,
Adr Tél. : « INDOPACIFI ».
Tél. n° 9 570 et 191
Boîte postale n° 73.
Directeur : P. Didelot.
———————————

Avis de décès
(*La Tribune indochinoise*, 9 janvier 1933, p. 4)

L'A.R.I.P. a la tristesse de faire part du décès d'un de ses collaborateurs, M. Grassmuck [4], survenu subitement samedi matin à Hanoï.

———————————

[4] Alexandre Grassmück ou Grassmuck (17 avril 1884- 7 janvier 1933) : légionnaire, déserteur, agent des T.P. à Yên-Bay, ancien employé des Tanneries de l'Indochine, directeur d'exploitation du Domaine de Dong-Song (Lapicque), enfin employé à l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique à Hanoï.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille du défunt et à tous ceux que ce deuil afflige.

———————————

INDOCHINE 1933
(*Bec et ongles*, 11 février 1933)

Que se passe-t-il actuellement en Indochine ? Pourquoi la presse française observe-t-elle, depuis quelques mois, un tel silence à son sujet ? Est-il vrai que les nouvelles intéressant l'Indochine ne sont plus transmises à la métropole si le gouvernement général refuse d'en accorder l'autorisation et que celles venant de France sont désormais soumises à un filtrage des plus rigoureux, avant d'avoir droit de cité dans les colonies ou protectorats dont est formé le groupe indochinois ?

Est-il vrai que rien n'est reçu ou transmis par l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique, familièrement connue sous le nom d'Arip, qui ne soit soumis, au préalable, au gouvernement général de l'Indochine ?

Est-il vrai que l'entreprise privée qui porte ce nom touche, bon an mal an, une subvention de cinq cent mille piastres, subvention prélevée sur les impôts que paient les contribuables ?

Et si oui, M. Pasquier croit-il vraiment que ces derniers consentiront longtemps encore à verser tant d'argent entre ses mains pour qu'il l'emploie à les empêcher de faire entendre leur voix de la France ?

———————————

ÉCHOS D'INDOCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1933)

Notre excellent confrère Neumann mène dans « La Presse indochinoise » une ardente campagne contre l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique (l'A. R. I. P.) qu'il baptise Agence de renseignements inexacts ou périmés.

———————————

QUESTIONS POLITIQUES

———————————

Durer ! Tel est le principe directeur de la politique Pierre Pasquier*
(*La Dépêche d'Indochine (édition tonkinoise)*, 4 décembre 1933, p. 1, col. 1-3)

J'ai, depuis longtemps, cherché à comprendre la politique de M. Pierre Pasquier.

Je me suis creusé la cervelle pour essayer de trouver les principes directeurs qui pouvaient le faire agir.

J'ai fait, à ce sujet, toutes les suppositions.

Je viens enfin d'avoir un trait de lumière. J'y vois clair aujourd'hui.

D'aucuns affirmaient que la politique de M. Pasquier était un peu la politique du chien crevé : suivre sans réagir le courant, entraîné en aval, rejeté en amont, selon les marées.

C'était supposer à M. Pasquier plus de courage qu'il n'en a en réalité, car se laisser entraîner au gré des évènements exige un certain stoïcisme.

M. Pasquier n'est pas stoïque ; loin de là !

Le principe directeur de M. Pasquier, je viens de le découvrir, c'est l'instinct de la conservation.

M Pasquier veut simplement durer et, pour durer, il est prêt à tous les mensonges, à tous les sacrifices.

Les sacrifices, il est vrai, ne lui coûtent guère.

Sous prétexte de propagande pour le riz, M. Pasquier a passé, lors de son dernier séjour en France, un contrat avec l'agence Havas à laquelle il verse, en plus des 229.000 $pour son service d'informations télégraphiques, une subvention annuelle de deux millions de francs.

Ce fut, de la part de M. Pasquier, une idée géniale.

Grâce à ces subsides, M. Pierre Pasquier s'est assuré en France une presse à sa dévotion, car, ayant pris l'affermage de la publicité de la plupart des journaux de la Métropole, l'Havas a le pouvoir de faire publier un peu partout des éloges dithyrambiques de M. Pasquier.

En plus de l'Havas, notre cher gouverneur général emploie une partie des Fonds spéciaux, inscrits au chapitre 23 du Budget général, pour se rendre favorables le *Temps* et la *Dépêche de Toulouse*.

C'est avec les piastres des Indochinois que M. Pasquier soigne en France sa réputation.

Pour durer, M. Pasquier cache soigneusement au Ministère et au Parlement la situation désastreuse de l'Indochine. II se garde bien de laisser câbler par l'Arip, filiale d'Havas, le moindre renseignement sur les manifestations du Grand Conseil.

En revanche, l'Arip n'a pas manqué de transmettre à Paris les augustes paroles du maître actuel de la Colonie qui affirmait: « Que l'Indochine donne au monde asiatique le spectacle reposant du calme parfait et des bienfaits d'une vie à bon marché, conséquences de la réforme monétaire qui a donné à la colonie l'étalon-or. »

Fort heureusement, il y a à Paris quelques hommes qui connaissent bien Pierre Pasquier et savent parfaitement qu'il n'hésite devant aucune contre-vérité.

Le député de la Cochinchine câbla au Conseil Colonial, dont les représentants ont immédiatement réagi, en envoyant le télégramme suivant :

Ministre Colonies
Varenne, Outrey députés Paris
Bui-quang-Chiêu, délégué Cochinchine Paris.

Délégation cochinchinoise Grand Conseil proteste contre allégations volontairement inexactes Gougal en son discours conseil Gouvernement colonie ruinée populations dans misère noire Pasquier désirant cacher situation refuse faire désigner délégués Grand Conseil commission monétaire stop Recevons quotidiennement télégrammes détresse population Cochinchine sans pouvoir intéresser Gouvernement à situation tragique nos mandants gia paddy vendu zéro piastre dix Cochinchine vous prions intervenir.

Délégation cochinchinoise Grand Conseil

Rien n'est aussi désagréable à M. Pasquier que des télégrammes de ce genre, aussi je conseille aux corps élus du Tonkin d'employer ce procédé afin de mettre Paris au courant de la véritable situation du pays.

Pour durer,M. Pasquier est décidé à sacrifier tous les intérêts de la colonie et, pour demeurer un peu plus longtemps gouverneur général, il préférera laisser périr l'Indochine.

Henry de LACHEVROTIÈRE

Les mauvais serviteurs
de la France et de l'Annam

(*La Tribune indochinoise*, 4 décembre 1933, p. 1, col. 1-2)

Ainsi donc, grâce à la Grande Presse Métropolitaine (attention typos, n'oubliez pas de mettre trois majuscules), la France sait maintenant que « l'Indochine donne au monde asiatique le spectacle reposant du calme parfait et des bienfaits de la vie bon marché conséquence de la réforme monétaire qu'a donné à la Colonie l'étalon or. »

Nous qui sommes depuis longtemps fixé sur les colonials — pardon les coloniaux en chambre de Montmartre ou de Montparnasse et sur cette presse de grande information —- à laquelle M. Herriot, à moins que ce ne soit M. Tardieu, a généreusement octroyé le titre pompeux de quatrième pouvoir dans l'État — inféodée aux puissances financières, qui prostitue la liberté de penser et d'écrire et empoisonne l'opinion publique par ses mensonges dorés, nous aurions accueilli cette nouvelle niaiserie par un haussement d'épaules... si nous n'avions pas devant les yeux, la situation tragique dans laquelle est plongée notre cher pays, et si nous ne savions pas qu'une nouvelle aussi « criminelle que cynique » avait été lancée par une agence d'information qui émarge au budget de l'Indochine et, par conséquent, payée par le contribuable annamite.

Ainsi donc, pendant que ce pays, depuis deux ans, traîne douloureusement le boulet de sa piastre or, qui, à son tour, l'entraîne de plus en plus vers le gouffre de la mort, pendant que les faillites et les liquidations judiciaires allongent chaque jour davantage le rôle du tribunal de commerce ; pendant que tous les jeudis, à la salle des criées du Palais de justice, les créanciers ses disputent insolemment les dépouilles de leurs débiteurs ; (hier encore une propriété estimée à 300.000 piastres en 1930 a été vendue 10.700 $ et ce, pour une dette de 3.300 $! Audience des criées du jeudi 30 novembre 1933), pendant que le riz pourrit sur pied parce que le propriétaire ne peut plus payer les moissonneurs, alors qu'à travers la campagne le fisc qui « fait autant de ravages que les maraudeurs », selon la belle image de Fénelon décrivant la misère du paysan français à la fin du règne de Louis XIV, pourchasse le nhàquê qui «n'a point de veste que celle qu'il porte» pour parler comme les intendants des finances de 1687, il se trouve des gens que le rôle de directeurs et d'informateurs de l'opinion publique et leurs relations avec les pouvoirs publics invitent à une plus juste compréhension de la noble mission qui leur incombe, pour affirmer à la France, et contre toute vérité, qu'en ce pays de cocagne de Cochinchine, en l'an de misère 1933, les cailles tombent toutes rôties du ciel, que les Annamites sont contents de leur sort et qu'ils sont en train de tresser paisiblement des couronnes aux dieux de la piastre or !

Cynisme ou mauvaise foi ? Quoiqu'il en soit, nous ne leur ferons pas l'honneur de relever cette insulte à la misère de tout un peuple en faisant appel, un appel inutile d'ailleurs, à leur raison ou à leur bonne foi.

À cette affirmation tendancieuse, nous ne trouverons pas meilleure réponse que les passages suivants extraits de deux documents dus à la plume des représentants des deux branches les plus importantes de l'activité économique de la Cochinchine et, par conséquent, mieux qualifiés que quiconque pour parler de la situation économique de ce pays : l'un est un télégramme de M. Chêne, président de la chambre d'agriculture de la Cochinchine aux délégués de cette honorable Compagnie au Grand Conseil des intérêts économiques ; l'autre est une lettre adressée par M. Lacaze, président de la chambre de commerce de Saïgon à M. Gannay, inspecteur de la Banque de l'Indochine.

« On signale de l'intérieur de la Cochinchine, dit M. Chêne, que des cours du paddy sont de dix huit cents la mesure de quarante litres. Ces cours déficitaires sont tels que nous craignons, pour certaines parties du Transbassac, l'abandon de la récolte sur pied. Les cultivateurs seront définitivement ruinés si le gouvernement ne vient pas à leur aide. »

De son côté, M. Lacaze écrit en ces termes à M. Gannay :

« Dès votre retour à Saïgon, votre grande expérience vous a certainement permis de constater, mieux que vous n'aviez pu le faire de loin à la lecture des rapports qui vous étaient transmis, que la situation s'est nettement aggravée au cours de ces derniers mois et que la colonie en arrive, après trois ans de lutte contre l'adversité économique à se débattre dans une véritable détresse.

Ces douloureuses conjonctures dont, avec les agriculteurs, les commerçants ont subi le plus lourdement le contre-coup, n'ont pas été sans user à la longue la faculté de résistance de ceux qui étaient continuellement sur la brèche et sans faire naître en eux une vague de découragement.... Que cette désespérance s'accompagne de rancœur et d'irritation, je connais trop les qualités de votre esprit pour ne pas êtres certain que vous êtes le premier à le comprendre car ces sentiments trouvent leur excuse et leur raison dans les malheurs qui accablent tous ceux-là qui, après avoir connu la prospérité de la colonie, voient se dresser devant eux le spectre de la ruine et ont conscience que la lutte qu'ils mènent et dont le succès dépend de l'aide qu'ils demandent, c'est la lutte pour leur existence même. »

Comme nous sommes loin, avec ce tableau d'une simplicité tragique, de cet Eldorado indochinois « qui donne au monde asiatique le spectacle reposant du calme parfait et des bienfaits de la vie bon marché, conséquence de la réforme monétaire.»

Cynisme ou mauvaise foi ? Il nous revient qu'un de nos confrères aura peut-être à s'expliquer prochainement avec la Justice pour une caricature publiée dans son journal et jugée offensante pour le Chef de la Colonie représentant de la République en Indochine.

Quel magistrat du Parquet, de France ou d'Indochine se lèvera-t-il pour poursuivre tous ces empoisonneurs de l'opinion publique qui, quotidiennement, bafouent la République elle-même ?

Tribune indochinoise

SCANDALES
La censure en Indochine
par J.-L. d'Aignot.
(*Les Annales coloniales*, 12 février 1935)

Nous avons publié samedi une dépêche particulière annonçant la mort de Mgr Gendreau, vicaire apostolique d'Hanoï. Notre correspondant limitait son information, supposant, probablement, que le gouvernement général de l'Indochine donnerait un supplément de détails, pour permettre aux Français de mieux connaître la grande figure coloniale qui venait de disparaître brusquement.

Le télégraphe gouvernemental resta muet.

Nous n'avons pas été surpris de constater, une fois de plus, ce silence officiel ; cependant, notre patience ayant été mise à une rude épreuve depuis la nomination de M. Robin au poste de gouverneur général de l'Indochine, et nos appels étant restés sans écho, nous nous trouvons dans l'obligation de soumettre à nos lecteurs quelques faits précis : ils jugeront.

Des adversaires, en mal de copie, nous accuseront probablement de bouleverser l'œuvre de M. Robin. Cela nous importe peu, car nous estimons que l'heure est venue de présenter la Vérité à la lumière crue du jour, sans artifice, sans fard.

A chacun de prendre ses responsabilités.

Lorsque M. Robin fut nommé gouverneur général de l'Indochine — disons-le tout de suite : à sa grande surprise —, de nombreux groupements politiques furent profondément déçus, car ce n'était pas l'homme capable de basses compromissions.

Je fus le premier journaliste à le féliciter et je pris deux interviews : une pour les *Annales coloniales*, l'autre pour notre confrère L'*Impartial*, de Saïgon. M. Robin n'ayant pas demandé à lire mes papiers avant de les publier, je me suis efforcé de ne pas tenir compte de propos capables de produire des réactions violentes parmi nos compatriotes d'Indochine.

C'est le devoir du journaliste de savoir ce qu'il faut faire dire.

Notre confrère l'*Intransigeant* publia, le lendemain, une interview sensationnelle. L'Agence Havas télégraphia l'information en Indochine, et il en résulta une véritable panique financière. M. Robin ayant télégraphié un démenti, le calme revint dans la colonie.

À la suite de cet incident, qui aurait pu avoir des conséquences graves, M. Robin éprouva une véritable phobie pour tout ce qui touche à la presse.

L'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique, ou A. R I. P., est chargée d'informer la presse française des événements qui se déroulent en Indochine, mais cette agence ne peut subsister que grâce à une puissante subvention de la colonie.

M. Robin commença par réduire considérablement cette subvention, et, dans le nouveau contrat légalement signé, je suppose, au mois d'août 1934, il imposa une censure des plus rigoureuses. Rien ne peut être expédié d'Indochine ou de France sans subir les outrages de l'indochinoise Anastasie ou de M. Le Fol, directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris.

Non content de ce résultat, M. Robin demanda à l'Agence Havas de se soumettre à sa censure. Nous n'insisterons pas sur la réception qui lui fut réservée.

Depuis, nous ne savons ce qui ce passe en Indochine que grâce à un service d'informations que nous avons été obligés de créer, l'A. R l. P . étant complètement encombrée par d'immenses et insipides télégrammes relatant les discours, les déplacements, les faits et gestes du gouverneur général de l'Indochine.

Considérant que l'heure est suffisamment grave, je me trouve dans l'obligation de déchirer le voile, et par des faits précis, de pousser ainsi chacun vers ses responsabilités.

———————

LA RÉSERVE SE DISTINGUE
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juin 1936)

……

Dans l'artillerie, … M. Didelot, directeur de l'agence A.R.I.P., si serviable si obligeant toujours ; … sont proposés pour capitaine.

……

———————

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN TOURNÉE
LE CHEF DE LA COLONIE A VISITÉ HIER LES PLANTATIONS DANS LA PROVINCE DE THUDAUMOT
(*La Tribune indochinoise*, 20 août 1937, p. 1)
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 août 1937)
[petites min. à déliés dtx, en partie par captures, nb corr.]

M. Didelot, directeur de l'A. R. I. P.

———————————

L'AGENCE RADIOTÉLÉGRAPHIQUE DE L'INDOCHINE ET DU PACIFIQUE

(*Le Monde colonial illustré*, novembre 1936, p. 128 a)
(*Revue des ambassades et des questions diplomatiques* novembre 1938)

L'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique (Indopacifi), dont tous les Français d'Extrême-Orient connaissent depuis déjà quatorze ans l'excellente activité qu'ils s'accordent à louer, est une création française.

Elle a été fondée en 1923, sur la demande de M. Maurice Long, alors gouverneur général de l'Indochine, pour assurer un échange, par voie française, d'informations quotidiennes entre l'Europe et l'Asie et concurrencer ainsi l'action de grandes agences étrangères, jusque là seules représentées en Extrême-Orient. Il est évident qu'elle répondait à un intérêt matériel et moral de la plus haute importance. On ne pouvait laisser nos possessions françaises d'Asie ainsi que les immenses régions a voisinantes, sans informations d'origine française.

La direction des services européens, installée à Paris, 20, rue La-Boétie, a des agents ou correspondants dans les principales villes d'Europe, notamment à Marseille, Bordeaux, Londres, Bruxelles, Berlin, Pétrograd, Rome, Prague, Vienne, Madrid, Varsovie, etc.

La direction des services d'Extrême-Orient, dont les bureaux sont à Hanoi, 91, boulevard Francis-Garnier, dispose d'agents ou de correspondants dans les grands centres d'Extrême-Orient et du Pacifique : Hanoï, Pnom-Penh, Hué, Vientiane, pour l'Indochine ; Bangkok pour le Siam, Rangoon et Calcutta pour la Birmanie et les Indes Anglaises ; Singapoor et Pénang pour les Straits Settlements ; Batavia et Sourabaya pour les Indes Néerlandaises, Manille pour les Îles Philippines, Shanghai, Hong-Kong, Pékin, Karbine, Hankéou, Canton, Tien-Tsin, Vladivostok, Moukden, et Séoul pour la Chine et les pays limitrophes : Tokio, Yokohama, Osaka et Kobé pour le Japon, etc.

Les informations quotidiennes échangées dans les deux sens par voie radio atteignent un nombre de mots qui varie suivant l'importance de l'actualité, entre 1.500 et 2.000 mots. Elles intéressent l'activité politique, économique, commerciale et financière, l'actualité générale et sportive en Europe et dans les pays de l'Asie orientale, plus particulièrement en France et en Indochine. Leur transmission est assurée par les centres radiotélégraphiques de Pontoise, Lyon, Saïgon, Hanoï, les stations de T. S. F. et les câbles d'Extrême-Orient.

Ainsi grâce à l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique, des informations de source française sont quotidiennement publiées dans la presse en Indochine, au Japon, à Hong-Kong, Shangaï, aux Indes néerlandaises et dans les divers pays d'Extrême-Orient ; de même, la presse européenne a le moyen de recevoir les nouvelles d'Extrême-Orient par l'intermédiaire d'une agence française.

Indépendante et d'organisation commerciale, l' « Indopacifi » exerce son action d'expansion française sous les auspices du gouvernement général de l'Indochine d'une part, des ministères des Colonies et des Affaires étrangères, d'autre part. Les chambres de commerce et d'agriculture, l'industrie, le commerce proprement dit, toutes les maisons ou associations ayant des intérêts directs ou indirects en Indochine et en Extrême-Orient, sont tenues au courant, jour par jour, des activités mondiales au triple point de vue : économique, financier et politique.

Les cours du jour du riz, du paddy et du maïs à Saïgon, du maïs à Haïphong, sont transmis directement par « Indopacifi », avant 11 heures, aux importateurs, commerçants et banques intéressés.

Une documentation unique sur le marché du riz, cette denrée primordiale de la Chine et de l'Indochine, est réunie à l'Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique depuis plusieurs années et mise à la disposition des firmes qui en font la demande.

En dehors de ces cours de première importance, l'Agence reçoit 'quotidiennement, dans le sens Saïgon-Paris : Marché des changes à Saïgon, marchandises diverses à

Saïgon, droits sur le paddy et le riz à Saïgon, valeurs cotées en bourse à Saïgon, situation, détaillée du marché du riz et du paddy (tendance, fluctuations), chargement des bateaux (riz et maïs de Saïgon, Haïphong et Tourane) ;

Situation financière, économique et politique, détaillée du Siam ;

Marché du riz à Haïphong ;

Marché des changes et du riz à Hong-Kong ;

Marché des changes et du riz à Bangkok ;

Marché des changes et du riz à Rangoon ;

Dans le sens Paris-Saïgon, l'Agence transmet quotidiennement :

Paris : changes, cours des rentes françaises, crédits nationaux, principales valeurs françaises et indochinoises, bilan de la Banque de France, blé, sucre, métaux, caoutchouc ;

Marseille : cours des riz, brisures de riz, maïs, coprah, marchandises diverses

Le Havre : café Tonkin, Brésil, poivres, coton ;

Lyon : soie Indochine ;

Londres : cours des métaux, caoutchouc,

Calcutta transfert argent à terme et au comptant, fret Hong-Kong et Saïgon.

Liverpool : cours des cotons.

New-York. : Changes sur Paris et Londres, argent fin, coton, caoutchouc, blé.

Il nous a paru intéressant d'attirer l'attention de nos lecteurs sur une entreprise qui contribue puissamment au développement de l'influence et des activités françaises dans des régions lointaines de plus en plus largement ouvertes à la concurrence mondiale.

———————————

Heureuse naissance

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1937, p. 2)

Nous apprenons avec le plus vil plaisir l'heureuse naissance, survenue à Dalat le 10 janvier 1937 de Marie-Alix, quatrième fille de M. le directeur de l'Agence radio-télégraphique de l'Indochine et du Pacifique et de madame la baronne Didelot, sœur de S. M. l'Impératrice d'Annam.

Nous adressons nos meilleurs compliments aux parents et nos vœux à la fillette.

———————————

Hanoï
Le départ du baron et de la baronne Didelot

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 janvier 1938)

Le baron, la baronne Didelot et leurs charmants enfants nous quittent pour aller jouir d'un congé en France.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent. En l'absence de M. Didelot, directeur général de l'A. R. I. P. , M. [Félix] Dioque, le sympathique contrôleur de la sûreté centrale admis a la retraite, et M. Baillet, en fonctions depuis plusieurs mois, assureront la bonne marche du service.

De même que nous avons été heureux de voir M. Baillet prendre place dans la Presse, de même nous y saluons avec joie aujourd'hui la venue de M. Dioque, très estimé ici et qui compte de très nombreux amis.

———————————

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

Les obsèques de Henry Goudemant
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1938)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Henri_Goudemant_entrepreneur.pdf

Le deuil était conduit par Mme Vve Goudemant, ses deux enfants, M Philippe Goudemant, ingénieur à la Compagnie franco-asiatique des pétroles, et M. Henry Goudemant, contrôleur des P. T. T. à Haïphong ; M. le chef d'escadron Ferdinand, Mme et leurs trois enfants, neveu du disparu ; enfin M. [Félix] Dioque, contrôleur général de la Sûreté en retraite, directeur de l'Arip, allié de la famille.

……

———————————

Hanoï
Le retour de M. Didelot, directeur de l'Arip
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1939, p. 2)

Nous avons revu avec plaisir, parmi nous M. Didelot, le très sympathique directeur de l'Arip et le plus charmant et le plus serviable des confrères.

M. Didelot rentre de congé ; il s'est arrêté quelque temps à Saïgon pour reprendre le contact et aussi pour saluer son auguste beau-frère, S. M. l'Empereur d'Annam, qu'un fâcheux accident de chasse, heureusement sans conséquences grave, retenait au Palais Norodom.

Nous prions M. et Mme Didelot ainsi qu'à leurs charmants enfants, d'agréer nos meilleurs souhaits de bon retour.

———————————

Hanoï
Le départ définitif d'un ancien
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier 1939)

M. Dioque, contrôleur général de la Sûreté centrale, nous quitte tout prochainement pour aller continuer à jouir de sa retraite, en France, cette fois. Il eut une belle carrière ; il remplit avec distinction des intérims importants et, quand l'heure du repos sonna pour lui, il ne se laissa pas gagner à l'oisiveté, il travailla encore et assura l'intérim de M. Didelot à la direction de l'Arip.

Là nous avons retrouvé, l'homme aimable, obligeant, prévenant que nous connaissions de longue date.

Que M. Dioque trouve ici l'assurance du souvenir très cordial qu'il laisse parmi nous et qu'il veuille bien agréer pour lui et les siens nos meilleurs souhaits de réinstallation en France.

———————————

À L'ARIP
M. Louis Durand a quitté Saïgon
(*L'Écho annamite*, 26 septembre 1940)

Qui ne connaît M. Durand, dans la presse et les milieux sportifs de notre ville ?

Les journalistes, en particulier, sont unanimes à apprécier l'urbanité parfaite avec laquelle il remplissait, à Saïgon, ses fonctions de directeur de l'Arip. Pour qui ne sait ce que cache cette abréviation, si usitée dans nos informations, nous tenons, pour une

fois, à leur donner la clef du mystère. lequel, somme toute, n'a rien d'absolument mystérieux ; voici, en toutes lettres, le nom officiel de l'Arip : Agence radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique.

Le départ de M. Durand a laissé beaucoup de regrets dans notre cité, où il s'est fait de nombreux amis, qui, tous, lui souhaitent, avec nous, un bon séjour et une activité féconde dans son nouveau poste, sans perdre l'espoir de le retrouver ici, dans un avenir plus ou moins proche.

Nos regrets du départ de M. Durand sont, heureusement, mitigés par la réputation qui a précédé son successeur chez nous.

On dit grand bien, en effet, de M. Gilbert Bailet, dont le nom est imprimé, depuis plusieurs jours, en qualité de directeur-gérant de l'agence saïgonnaise de l'Arip adresse : 136, rue Mac-Mahon, au bas des communiqués quotidiens que nous en recevons.

À M. Bailet, nous présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue en la Perle d'Extrême-Orient, où il se fera, sans nul doute, d'aussi nombreuses relations amicales que son prédécesseur.

LES RÉCEPTIONS
MONSIEUR R. SUZUKI,
consul général du Japon à Hanoï,
offrait hier un thé dans les salons du grand hôtel Métropole
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 octobre 1940)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi-Metropole.pdf

M. le baron Didelot, directeur de l'ARIP

L'O.F.I. remplace l'A. R. I. P.
(*L'Écho annamite*, 1er juillet 1942)

Saïgon, 1er Juillet. — À la suite d'un accord. intervenu entre le Gouvernement Général de l'Indochine, les autorités métropolitaines et la Direction de l'Office Français d'Information (Ofi), il a été décidé que les services d'information assurés dans la colonie depuis 1924 par l'Agence Radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique (ARIP), seraient assurés à partir du 1er juillet par l'OFI.

La convention entre la Colonie et l'Agence Havas, en vertu de laquelle fonctionnait l'ARIP, prend fin, en effet, le 30 juin 1942. L'OFI, créé en Janvier 1942 pour prendre la suite du Département Information de l'Agence Havas, et dont l'ARIP était devenue alors la filiale, a décidé de reprendre directement l'organisation de celle-ci en Indochine ; un accord vient d'intervenir entre lui et le Gouvernement Général pour préciser les nouvelles conditions du service d information à assurer en Indochine.

L'Office Français d Information, dont la Directeur est M. Pierre Dominique et qui est rattaché au Secrétariat d'État à l'Information, qui a pour titulaire M. Paul Marion, a hérité des traditions de l'Agence Havas consacrées par une expérience de plus d'un siècle.

Le public indochinois continuera donc à en bénéficier comme par le passé. Il y retrouvera ce souci d impartialité, d'objectivité, d'authenticité qui caractérise aujourd'hui plus que jamais l'information française. (OFI).

Naissances
(*L'Écho annamite*, 25 juin 1941, p. 3)

Jean François, fils de Mme la baronne et de M. le baron Pierre Didelot, directeur de l'Arip en Indochine.

———————————

Suite :
Relance de l'ARIP par l'amiral Thierry d'Argenlieu.

Saïgon
Dîner officiel
(*Le Journal de Saïgon*, 21 mars 1946)

Dans la soirée, un dîner a réuni autour de l'Amiral d'Argenlieu et du Roi du Cambodge [Norodom Sihanouk] les personnalités suivantes :
… baronne Didelot, … baron Didelot…

———————————

Une enquête secrète dévoilée par le général Revers
TRAFIC MONSTRE SUR LA PIASTRE
entre la France et l'Indochine
(*Combat*, 18 février 1950)

……

Bao Daï parmi les bénéficiaires

Suivant les renseignements extraits d'un rapport de l'Office des changes de l'Indochine, les sommes suivantes ont été transférées d'Indochine en France, en faveur de différentes personnalités vietnamiennes :

S.M. Bao Daï et l'Impératrice. 176.500.000 francs ; Gouvernement central Viet Nam. 62.600.000 francs ; Gouvernement du Centre Viet Nam. 76.000.000 francs ; Gouvernement du Sud Viet Nam, 6.700.000 francs ; diverses personnalités politiques, 60.200.000 francs ; M. et Mme Didelot, 44.700.000 francs. Soit au total, 426.700.000 francs.

———————————